

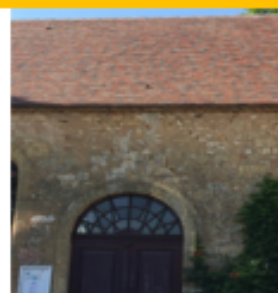
SOMMAIRE

Edito	p.1
Inscription sur les listes électorales	p.2
Obligation légale de débroussaillage.	p.2
Déjections canines.	p.2
La participation citoyenne gendarmerie.	p.2
Union Bouliste Mauzacoise.	p.3
Passé à poissons.	p.3
Sécurité et ponctualité des trains	p.3
Enfouissement des lignes électriques.	p.3
La minute écolo	p.3
Lutte contre le frelon asiatique	p.4
Prévention Santé	
Calendrier des festivités à venir	p.4
Cérémonies	p.4
Etat-civil	p.4

Comité de rédaction et de communication:
Mairie de Mauzac et Grand Castang



Edito



Cet éditto arrive à un moment où la météo chaude s'est installée. Les horaires pour les employés communaux ont été aménagés et ceux de l'école voire du RPI ont permis aux parents, qui l'ont souhaité, de garder leurs enfants à la maison.

C'est l'été et peut-être aussi un dérèglement climatique. Malgré tout, les personnes âgées du village, fortes de l'expérience d'antan et surtout intelligentes, savent gérer cette situation sans pour autant installer des climatiseurs vecteurs de consommation d'énergie et autres maladies inhérentes aux trop grandes différences de températures.

Mais la vie ne saurait s'arrêter à quelques degrés de plus. Les travaux dans la commune se poursuivent. La passe à poissons a trouvé son rythme de croisière avec quelques contraintes pour les riverains ; l'enfouissement des réseaux électriques basse tension et de télécommunications ont été réalisés. Il nous faut attendre maintenant qu'ENEDIS dépose les poteaux pour que tous les fils anciens disparaissent. Le mur de la maison de la rivière ainsi que celui du Club Nautique viennent d'être remis à neuf protégeant ainsi les pierres gelées.

A Grand-Castang, le toit de l'église a été refait. La voirie doit débiter dans les prochains jours avec un chantier important que sera celui du lotissement de la barrière et autres voies communales comme au Banconnau ou à Cayrebru.

Vraisemblablement, afin de pallier l'incivilité de quelques conducteurs indéliques, des ralentisseurs seront installés sur la RD 31 au niveau de Pech Brut afin de rendre ce quartier plus paisible et agréable à vivre.

A partir du 2 septembre, débiteront les travaux d'aménagement des quais, qui j'espère, une fois réalisés, ne seront pas souillés par des déjections canines que les habitants ou visiteurs sont obligés de subir – Plus de civisme serait le bienvenu !! Le RPI, quant à lui, perdure grâce au travail et l'abnégation de Mesdames les Directrices, soutenues par les maires et l'APE siégeant au conseil d'école. La rentrée de septembre verra un changement à l'école de Pressignac-Vicq où Monsieur Estor Cyril prendra la direction après une année passée à St Nexans. Quelques changements devraient intervenir dans la répartition des classes.

Les activités estivales des associations vont débiter que ce soit avec le comité des fêtes ou encore le club de voile. Nous déplorons que le club de canoë Kayak ne soit pas en mesure de proposer les activités pour la deuxième année consécutive.

Néanmoins, le Comité Interentreprises de l'ORTF de Ste Colombe sera présent sur la Dordogne à partir du 8 juillet, permettant à des jeunes de toute la France de découvrir notre village, comme le font beaucoup de cyclistes venant principalement des Etats-Unis ou même d'Australie.

Je vous souhaite une bonne période estivale en espérant vous rencontrer pour la cérémonie du 14 juillet.

Inscription sur les listes électorales : un nouvel outil - particulièrement utile.

La direction de la modernisation et de l'action territoriale (DMAT) du ministère de l'intérieur vient de mettre en ligne un outil permettant à tout électeur de savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales et dans quel bureau il doit voter. Ce dispositif se nomme « ISE » pour « interrogations de la situation électorale ».

Concrètement, le système est très simple, connectez-VOUS à :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/service-en-ligne-et-formulaires/ISE>

L'électeur doit entrer un certain nombre de renseignements (son département et sa commune, ses nom et prénom, son sexe et sa date de naissance). Le site affiche alors sa commune d'inscription, le numéro de la commune, l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune.



1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



Obligation légale de débroussaillage.

Ces derniers jours en Dordogne ont été marqués par la recrudescence des feux de forêt, les deux derniers (Saint-Romain de Montpazier et Villefranche de Lonchat) s'étant traduits par l'intervention de plusieurs dizaines de sapeurs-pompiers et la destruction de plus de 10 ha de végétation. La fin de saison hivernale caractérisée par une végétation sèche, ajoutée à la présence de vents, constitue un facteur aggravant du risque de départ de feu. L'obligation légale de débroussaillage constitue à cet égard un outil majeur de stratégies de prévention. Il est indispensable que les particuliers entretiennent les différentes surfaces dont ils ont la responsabilité. La préfecture rappelle que si l'obligation de débroussaillage n'est pas respectée, le contrevenant peut être mis en demeure d'effectuer les travaux. Après un mois sans travaux de débroussaillage, des travaux seront alors engagés. Les dépenses occasionnées sont à la charge du contrevenant.

Déjections canines.

Avec les beaux jours, nous sommes plus enclins à nous promener dans Mauzac. Cependant, nous avons constaté qu'il y avait un nombre très important de déjections canines. Les pelouses du camping, celles de la maison du passeur... sont devenues des lieux pollués par les excréments. L'image de notre village peut en être affectée. Ainsi, nous demandons aux différents propriétaires d'animaux, de ne pas les laisser se soulager sur le terrain de camping ou bien de ramasser les crottes après les besoins de leurs animaux. Nous comptons sur votre compréhension et votre participation pour maintenir Mauzac propre.



La participation citoyenne gendarmerie.

La participation citoyenne s'appuie sur des volontaires référents chargés de signaler tout comportement suspect à la gendarmerie pour permettre une intervention dans les meilleurs délais. Plus on multiplie les paires d'yeux plus, on peut prévenir les actes malveillants. Chaque citoyen bénévole peut se signaler auprès de la mairie afin de devenir habitant référent.

Union Bouliste Mauzacoise.

Le 24 avril 2019, René Defrancq est devenu champion de Dordogne en tête-à-tête. Ce sympathique talentueux bouliste, venant de Seine-et-Marne avec Mme, a choisi le bourg de Mauzac pour une retraite paisible.

Le 27 avril 2019, l'UBM a organisé le championnat régional (ex Aquitaine) des clubs. Portets (33) a battu Ascain (64) en finale. Les joueurs du président Philippe Lescure n'ont pas pu y participer, ayant été battus en finale départementale par Issigeac.

Le 5 mai 2009, le club accueillait le championnat départemental double et le championnat régional (ex Aquitaine) double féminin avec des joueuses venues de Bordeaux, Agen, Portets, Villeneuve-sur-Lot, Tonneins, Issigeac...

Les Mauzacois sont parvenus en finale dans les deux divisions masculines : Jean-Pierre Lacour et René Defrancq s'inclinent face à une équipe d'Issigeac : Philippe Vidal et Joël Verdugier sont battus par un double de Notre-Dame de Sanilhac.

Le 6 juin 2019, l'UBM a reçu huit quadrettes vétérans pour le championnat régional. (Communiqué de l'UBM)



À compter du 1^{er} juillet 2019, l'antenne de Bergerac sera ouverte uniquement les mercredis de 9 h à 12 h pour la mise à disposition de composteurs, la réalisation des cartes d'accès, etc.

Passé à poissons.

Afin de permettre aux poissons migrateurs de remonter le barrage de l'EDF, les travaux de la passe à poissons sont en cours. Nous pouvons déjà constater un aménagement en aval du barrage. Ceci implique une augmentation de la circulation des véhicules sur la route qui longe la Dordogne. Les travaux devraient se terminer début 2020. Suivront dans l'avenir l'aménagement des quais et la réfection de la route de la Dordogne pour mettre en œuvre la vélo route/voie verte.



Sécurité et ponctualité des trains : Éleveurs et particuliers, vous avez un rôle à jouer.

La divagation d'animaux d'élevage (bovins, équidés, ovins ...) et des animaux domestiques cause chaque année des perturbations sur la circulation ferroviaire et génère des heurts avec les trains. Dans certains cas, des accidents humains et matériels graves sont constatés. Les principaux facteurs à l'origine de ces accidents sont l'absence ou le défaut d'entretien des clôtures mais aussi un manque de vigilance.

En tant que riverain d'une voie ferrée, il vous appartient : de mettre en place une clôture comme le code rural impose, d'entretenir et de vérifier le bon état de vos clôtures et installations, d'adopter les bons réflexes (bien refermer les enclos, rester vigilant lors de la traversée des passages à niveau par les animaux).

Le saviez-vous ? Sur les cinq dernières années en nouvelle Aquitaine, près de 1500 trains ont été impactés directement ou indirectement en raison de la divagation et des heurts d'animaux. Cela représente 517 h de retard, soit environ 21 jours. La responsabilité civile du propriétaire des animaux mis en cause est engagée mais aussi sa responsabilité pénale.



Enfouissement des lignes électriques.

Éradication des fils nus basse tension.

Il n'existe plus aujourd'hui de fils nus basse tension. Ils sont soit enfouis soit remplacés par des fils torsadés.

L'enfouissement des lignes électriques est en cours, les travaux vont bon train.



LA MINUTE ECOLOGIQUE : LES ASTUCES DU TRIMESTRE.

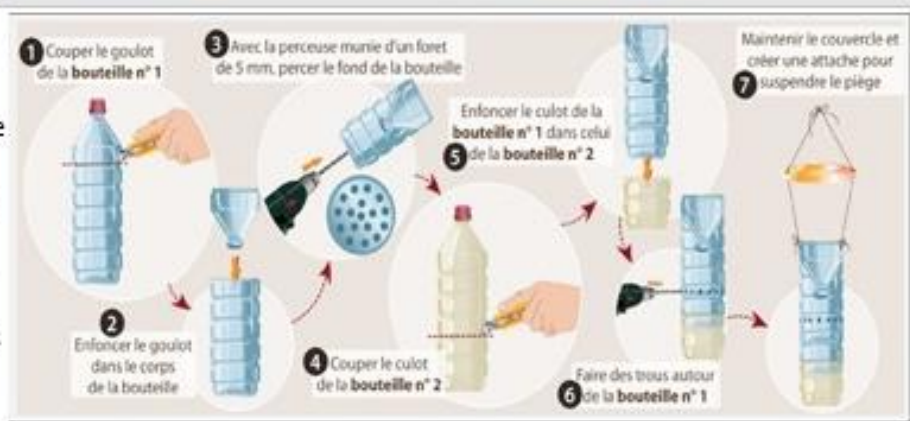
Oignons mieux conservés : mettez-les en compagnie d'un bout de pain sec à l'abri de la lumière. Vous les garderez intacts plus longtemps !

Un peu de cuisine ! afin que les pommes de terre, aubergines, courgettes soient croustillantes quand on les cuit à la poêle, il faut les passer auparavant dans un peu de farine.

Au jardin ! après l'utilisation des outils de jardinage, plongez-les dans un bac rempli de sable sec. Ses qualités abrasives en font un bon agent nettoyant.!

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE (VESPA VELUTINA).

C'est en 2004, dans un chargement de poteries chinoises, qu'aurait été importée en France la première reine de frelon asiatique. Depuis, l'insecte a prospéré à une vitesse vertigineuse colonisant 70% de la France. Le frelon s'adapte très bien en Dordogne, à proximité des cours d'eau, dans des bâtiments agricoles, dans des maisons de villages et en milieu urbain. IL faut donc les éradiquer.



L'emplacement des pièges : à proximité des anciens nids non détruits, dans un rayon de 100 à 300m autour des bâtisses, près des composteurs ménagers, près des arbres à fleurs (camélias). Quand la bouteille est remplie de frelons, la mettre ½ h au congélateur pour les tuer.

Utiliser un appât sélectif pour attirer les frelons : (dans la bouteille par le haut pour ne pas piéger les abeilles) : un quart de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur ; un demi-volume de bière brune ; un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles). Rechargez le piège tous les 15 jours.

Lorsqu'un ou deux frelons seront pris au piège, ils émettront des signaux de détresse attirant les autres frelons alentour.



Prévention Santé en ÉTÉ

Cet été, **RESTEZ FRAIS !**

Vous avez 65 ans ou +, vous vous sentez en forme ?

La période estivale peut affaiblir votre organisme et révéler d'éventuelles fragilités. Pour vous aider à les repérer et les résorber, et ainsi rester en forme, vous pouvez bénéficier d'une :

Consultation infirmière approfondie gratuite

- 1h30 de consultation pour un bilan de santé



partenariat avec

lassiopia Télassistance gratuite du 01/06 au 31/08/19 pour toute personne ayant bénéficié de la consultation.

- 1h30 de consultation pour un bilan de santé global et un dépistage des fragilités,
- Une synthèse et des préconisations personnalisées transmises à vous-même et à votre médecin traitant,
- 1 suivi à 1 mois, 3 mois et 6 mois.

Préservez votre santé et votre autonomie

Prenez rendez-vous :

Tel : 05 53 45 30 55

Consultations sur toute la Dordogne



CALENDRIER DES FESTIVITES A VENIR :

Comité des Fêtes :

Marchés gourmands - place de la mairie, à partir de 19 h.

MARDI 9 JUILLET, MARDI 23 JUILLET, MARDI 6 AOUT.

Moules frites - Maison de la rivière : SAMEDI 31 AOUT.

Chênes Verts : - le SAMEDI 15 JUIN, l'association a organisé son repas champêtre annuel à la salle des fêtes.

- Visite d'AUBETERRE : sortie organisée par les Chênes Verts le MERCREDI 11 SEPTEMBRE. Pour tous renseignements, contacter le président Jacques Vitrac au 06 83 02 30 98.

Fête votive de Mauzac : SAMEDI 16 AOÛT, à 19h30, repas nocturne sur le quai, organisé par le Comité des Fêtes.

Feu d'artifice sur le plan d'eau offert par la municipalité.

: DIMANCHE 17 AOÛT à 14h, concours de pétanque, rendez-vous place de la mairie.

: samedi après-midi et dimanche : Manèges sur la place de la mairie

CEREMONIES

DIMANCHE 14 JUILLET : Fête Nationale, à 11h, au monument aux morts. Commémoration suivie d'un apéritif offert par la mairie.

ETAT-CIVIL : Décès : Mr Roger Claude.